

Formation TLS-SEC – 5^{èmes} Années deux séances en janvier 2018 (secteur SANTÉ)

Module de cours

"aspects organisationnels de la sécurité des systèmes d'information"

Volet du module de cours

"introductions : audit / management / bonnes pratiques / analyse de risques"

❖ **A.C.C.E.S.S.S.-I.F.**

Audit / Conseil / Consulting / Expertise
en Sécurité / Sûreté / Souveraineté
des Informations et des Fonctions

❖ **Intervenant :**

M. Gilles TROUOSSIN

gilles.trouessin@orange.fr

Tél: +33 (0)6.63.10.50.76

Plan de cours (extraits)

Extraits des séances de cours suivantes :

- ❖ Aspects « généralistes » de la sécurité des systèmes d'information
- ❖ Aspects « appliqués » de la sécurité des systèmes d'information
- ❖ Aspects « sectoriels » de la sécurité des S.I. de la sphère santé/social
- ❖ Aspects « normatifs » pour aider la en œuvre de la sécurité des S.I.
- ❖ Aspects « analyse de risques » en sécurité de l'information

Objectifs pédagogiques proposés pour le domaine SANTÉ :

- ❖ Généralités des démarches liées à la sécurisation
- ❖ Besoins objectifs et exigences de sécurisation
- ❖ Propriétés et robustesse de la sécurisation
- ❖ Applications pratiques de la sécurisation
- ❖ Adaptation sectorielle de la sécurité

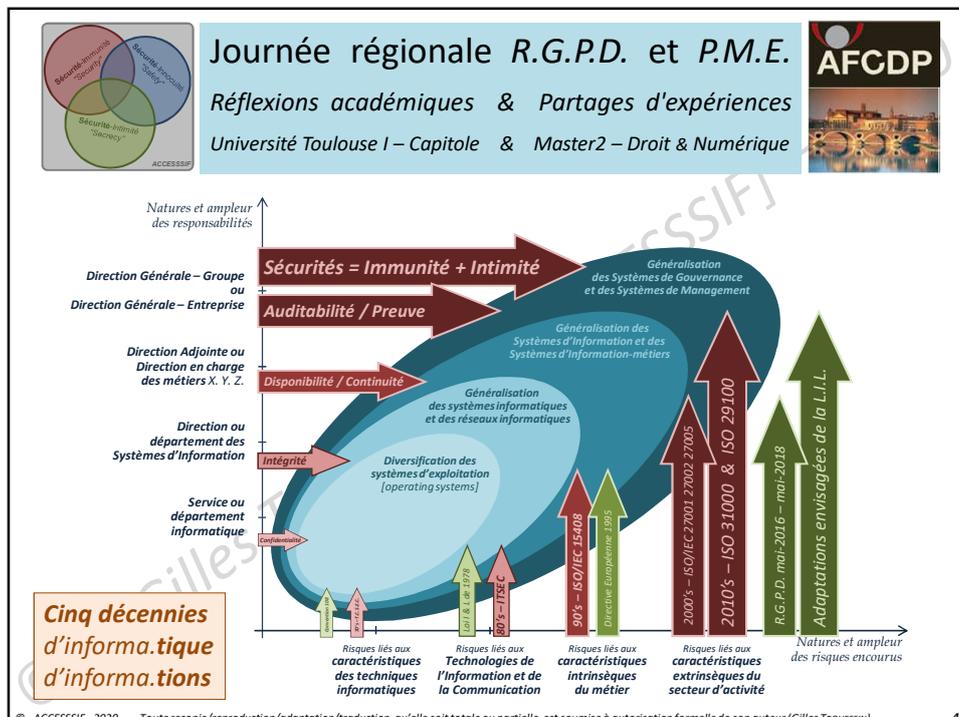
Fils conducteurs

Fil conducteur terminologique :

- ❖ De la *Sûreté de fonctionnement* à la dimension *Sécurité-Security*
- ❖ De la *Sécurité-Security* aux deux définitions de la *Confidentialité*
- ❖ De la garantie de *Confidentialité* au respect de la *Vie privée-Privacy*
- ❖ De la *Vie privée* à la protection des données à caractère personnel
- ❖ De la protection de données personnelles au projet d'anonymisation

Fil conducteur méthodologique :

- ❖ Généralités sur les aspects organisationnels de la SSI
- ❖ Généralités sur des applications sectorielles de la SSI
- ❖ Illustration sur des démarches-projet de type PCA/PRA
- ❖ Présentation du management en matière de SSI (ISO27001)
- ❖ Présentation des bonnes pratiques pour la SSI (ISO27002)
- ❖ Présentation de l'analyse de risques en SSI (ISO27005)



PHASE-1 – PRÉSENTATION

Étape-1 – Terminologie & définitions

terminologie, définitions, solutions, perspectives, etc.

© – Gilles Trouessin – 2000-2020 gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76

Qu'est-ce que la *Sûreté de Fonctionnement* ?

Sûreté de fonctionnement / ...

La “*sûreté de fonctionnement*” d'un système informatique est la “***propriété générique*** qui permet aux utilisateurs de placer une ***confiance justifiée*** dans le service délivré par le système [Laprie88]” :

- ✓ L'intégrité _____ vis-à-vis de la non-occurrence “*de modifications inadéquates*”
- ✓ La fiabilité _____ vis-à-vis de sa capacité à offrir une “*continuité de service*”
- ✓ La disponibilité _____ vis-à-vis de son aptitude à “*être toujours prêt à l'usage*”
- ✓ La confidentialité _____ vis-à-vis de l'absence “*de divulgations inappropriées*”
- ✓ La “*maintenabilité*” _____ vis-à-vis de sa capacité “*à être réparer et à évoluer*”
- ✓ La sécurité-innocuité _____ vis-à-vis “*des défaillances dites catastrophiques*”

Incluant donc :

- La sécurité-immunité _____ vis-à-vis de la “*protection des informations manipulées*” ou sécurité-*security*

© – Gilles Trouessin – 2000-2020 gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76

Qu'est-ce que la Sécurité du Système d'Information?

Sûreté / sécurité / ...

La “**sécurité (du S.I.)**” ou **Sécurité-Security** est la combinaison des “**propriétés de base** qui (si elles sont fournies) permettent de **garantir que les informations sont manipulées de façon autorisée**”.

On parle de plus en plus de DICA :

- ✓ La **Disponibilité** _____ pas de “*rétenion/blocage*” non autorisée de l'information
- ✓ L' **Intégrité** _____ pas de “*modification/altération*” non autorisée de l'information
- ✓ La **Confidentialité** _____ pas de “*divulgation/propagation*” non autorisée de l'information

Avec aussi et surtout :

- L' **Auditabilité**[©] _____ “*capacité du système à auditer*” le(s) élément(s) mis en œuvre et “*capacité du système à auditer*” la(les) sécurité(s) mis(es) en place

Autrement dit :

_____ “*capacité à fournir les preuves de la confiance*”

points de contrôles utiles (traçabilité/imputabilité) et utilisables (opposabilité/irréfutabilité)

Qu'est-ce que la Confidentialité ?

Sûreté / sécurité / confidentialité / ...

La “**confidentialité**” est cette “**propriété qui permet de garantir que les informations sont divulguées de façon autorisée**” :

- Confidentialité _____ accès à l'information en justifiant du “*besoin d'en connaître*”
- Secret “*médical*” _____ accès légitime mais dans le respect du “*colloque singulier*”
- Secret professionnel _____ accès autorisé à l'information mais “*obligation de réserve*”
- Discretion professionnelle _____ accès inévitable avec obligation de “*respect de l'individu*”

Mais aussi :

- Anonymat strict _____ suppression (irréversible) des identités (directes ou indirectes)
- Pseudo-anonymat _____ remplacement (inversible) des identités par des numéros (muets)
- Vrai-faux anonymat _____ modification provisoire (réversible) des informations “*ré-identifiantes*”

Qu'est-ce que la Confidentialité-Discrétion[©] ?

Sûreté / sécurité / confidentialité / discrétion / ...

La “**confidentialité-discrétion**”[©] est cette “**propriété qui garantit que les informations sont divulguées en toute discrétion**” :

- Cryptographie _____ techniques consistant à protéger l'information électroniquement
- Chiffrement à Clés... _____ *exemples* : chiffrement symétrique et chiffrement asymétrique
- Techniques éprouvées _____ techniques actuelles pouvant être testées mondialement
- Techniques réversibles _____ *exemples* : protection des données durant leur transport

Et aussi :

- En respectant la loi _____ longtemps restreinte au *militaire*, la cryptographie s'est assouplie
- Avec l'accord de l'individu _____ prendre en compte les exigences émises par la CNIL
- Dans le respect de l'état de l'art _____ ces techniques pointues ne s'improvisent pas

Qu'est-ce que la Confidentialité-Séclusion[©]

Sûreté / sécurité / confidentialité / discrétion / séclusion

La “**confidentialité-séclusion**”[©] est la “**volonté intime^{♦♥♣} de garantir que les informations sont divulguées entièrement anonymisées**”

- Irréversible _____ aucun retour possible depuis les anonymats vers les noms et/ou identités
- Inversible _____ seul retour possible aux noms et/ou identités : la voie légale et réglementaire
- Chaînable _____ possibilité de relier ensemble tous les épisodes de soins et/ou de remboursement
- Robuste _____ robustesse aux attaques par inférence (déductives, inductives, abductives, adductives, ...)

Et aussi :

- Anonymisation vraie _____ irréversibilité totale et prouvée (juridique, organisationnelle, technologique)
- Fonction à sens unique _____ fonction cryptographique proche du chiffrement irréversible
- Dimension juridique/éthique _____ organisation indispensable pour garantir un anonymat vrai

♦ [Larousse] « adaptation physiologique par laquelle un animal, une plante, s'isole du milieu, empêchant passivement les actions défavorables de s'exercer sur lui »
 ♥ [prononciation & étymologie] [seklyzjɔ] Dérivé savant du latin *seclusum*, supin de *secludere*, signifie: « enfermer à part », « isoler, séparer »
 ♣ [histoire] 1929 « isolement protecteur d'un organisme par rapport au milieu (ndlr, hostile) » [Roussy, dans Nouv. Traité Médic. fasc. 5. 2. p.76]
 ♦ [physiologie] « fait de s'isoler, pour un animal ou une plante, des agressions dues à un milieu défavorable » [Dictionnaire Français]

Qu'est-ce que la sécurité (solutions pour les S.I.S/S.I.H.) ?

La sécurité = assemblage de solutions multiples :

- Politique d'authentification _____ qui est bien qui il prétend être ?
- Garantie d'authenticité _____ qui/comment se porter garant de... ?
- Contrôle d'accès physique _____ qui accède à quoi (physiquement) ?
- Contrôle d'accès logique _____ qui accède à quoi (informatiquement) ?
- Gestion des communications _____ qui échange quoi ? comment ?
- Modèle d'autorisation _____ qui décide de "qui a droit à quoi" ?
- Politique d'autorisation _____ quoi a le droit d'accéder à quoi ?
- Politique de lutte anti-infections _____ lutter contre les virus/ver/spam ?
- Politique de gestion du personnel _____ qui affecter sur quelle tâche ?
- Politique de mise en conformité _____ qui s'occupe des lois/règlements ?
- Politique de sensibilisation _____ qui écrit et promulgue quoi/pourquoi ?
- Politique d'anonymisation _____ comment anonymiser/pseudonymiser ?

© – Gilles Trouessin – 2000-2020

gilles.trouessin@orange.fr

+33 (0)6.63.10.50.76

Qu'est-ce que la sécurité (projets pour les S.I.S/S.I.H.) ?

La sécurité = une suite de projets-sécurité à marier :

- Schéma Directeur Sécurité _____ ou aussi Doctrine Sécurité, Charte Sécurité
- Schéma Directeur du S.I. _____ avec un chapitre « Sécurité du S.I. » ?
- Charte Informatique _____ dont une Charte de l'utilisateur du S.I.
- Politique d'authentification faible _____ utilisation du « Mot De Passe »
- Politique d'authentification forte _____ utilisation d'une carte (CPS)
- Politique d'autorisation _____ avec une matrice des droits d'accès
- Modèle d'autorisation _____ avec gestion des rôles/profils/délégations
- Gestion des échanges _____ distinction entre internes/externes
- Politique de mise en conformité _____ avec des procédures CNIL
- Politique de sensibilisation _____ avec plans de formation/information
- Politique d'anonymisation _____ pourquoi / quand / comment anonymiser
- ...

© – Gilles Trouessin – 2000-2020

gilles.trouessin@orange.fr

+33 (0)6.63.10.50.76

Qu'est-ce que la sécurité (ISO27002 ou ex-17799 et ISO27799) ?

La sécurité = recueil des meilleures pratiques et/ou Système de Management de la Sécurité des Informations (SMSI) :

- Chap.1- Domaine d'application _____ Partie 1 (réf. GMSIH)
- Chap.2- Terminologie et définitions _____ Partie 1 (réf. GMSIH)
- Chap.3- Politique de sécurité _____ Chap.1.1- (réf. GMSIH)
- Chap.4- Organisation de la sécurité _____ Chap.1.2- (réf. GMSIH)
- Chap.5- Classification et contrôles des actifs _____ Chap.2.1- (réf. GMSIH)
- Chap.6- Sécurité du personnel _____ Chap.2.2- (réf. GMSIH)
- Chap.7- Sécurité physique _____ Chap.2.3- (réf. GMSIH)
- Chap.8- Sécurité des communications _____ Chap.2.4- (réf. GMSIH)
- Chap.9- Contrôle d'accès (logique) _____ Chap.2.5- (réf. GMSIH)
- Chap.10- Développement et maintenance _____ Chap.2.6- (réf. GMSIH)
- Chap.11- Gestion de la continuité de l'activité _____ Chap.2.7- (réf. GMSIH)
- Chap.12- Conformité (législation et audit) _____ Chap.2.8- (réf. GMSIH)

© – Gilles Trouessin – 2000-2020

gilles.trouessin@orange.fr

+33 (0)6.63.10.50.76

Qu'est-ce que la sécurité (ex-

La sécurité = recueil des meilleures pratiques ou Système de Management de la Sécurité des Informations (SMSI)

- ◆ Chap.1- Domaine d'application _____ Partie 1 (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.2- Terminologie et définitions _____ Partie 1 (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.3- Politique de sécurité _____ Chap.1.1- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.4- Organisation de la sécurité _____ Chap.1.2- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.5- Classification et contrôles des actifs _____ Chap.2.1- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.6- Sécurité du personnel _____ Chap.2.2- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.7- Sécurité physique _____ Chap.2.3- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.8- Sécurité des communications _____ Chap.2.4- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.9- Contrôle d'accès (logique) _____ Chap.2.5- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.10- Développement et maintenance _____ Chap.2.6- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.11- Gestion de la continuité de l'activité _____ Chap.2.7- (réf. GMSIH)
- ◆ Chap.12- Conformité (législation et audit) _____ Chap.2.8- (réf. GMSIH)

◆ ...

© – Gilles Trouessin – 2000-2020

gilles.trouessin@orange.fr

+33 (0)6.63.10.50.76

PHASE-1 – PRÉSENTATION

*Étape-2 – SOLUTIONS : démarche-projet, autorisation, PSSI, etc.
terminologie, définitions, solutions, perspectives, etc.*

© – Gilles Trouessin – 2000-2020 gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76

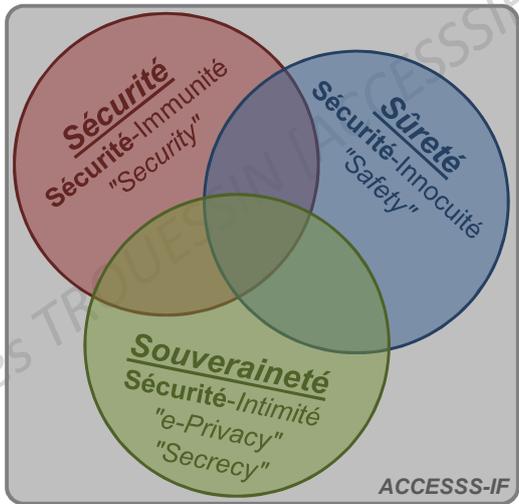


Journée régionale R.G.P.D. et P.M.E.

Réflexions académiques & Partages d'expériences

Université Toulouse I – Capitole & Master2 – Droit & Numérique





ACCESSS-IF

© - ACCESSSIF - 2020 – Toute recopie/reproduction/adaptation/traduction, qu'elle soit totale ou partielle, est soumise à autorisation formelle de son auteur (Gilles TROUSSIN) 16

Journée régionale R.G.P.D. et P.M.E.

Réflexions académiques & Partages d'expériences

Université Toulouse I – Capitole & Master2 – Droit & Numérique

Protection des S.I. et de leurs informations contre toutes actions **non autorisées** par les besoins de :

- **Disponibilité** et/ou
- **Intégrité** et/ou
- **Confidentialité** voire
- **Audabilité**

Protection des S.I. et informations critiques contre les risques de **défaillances dites "catastrophiques"** pour **les personnes** et/ou pour **les biens**

Protections des S.I. et leurs informations sensibles / critiques vis-à-vis de toute atteinte possible à :

- leur **Sécurité** et/ou
- leur **Sûreté** et/ou
- leur **Souveraineté**

Protection des S.I. et informations sensibles (données personnelles) contre les **violations des réglementations** en vigueur (opposables: la Loi I & L., le R.G.S., le nouveau R.G.P.D.)

© - ACCESSS-IF - 2020 – Toute recopie/reproduction/adaptation/traduction, qu'elle soit totale ou partielle, est soumise à autorisation formelle de son auteur (Gilles TROUSSIN) 17

Journée régionale R.G.P.D. et P.M.E.

Réflexions académiques & Partages d'expériences

Université Toulouse I – Capitole & Master2 – Droit & Numérique

Protections des S.I. et des informations critiques vis-à-vis de toute atteinte à :

- leur **Sécurité**
- &
- leur **Sûreté**

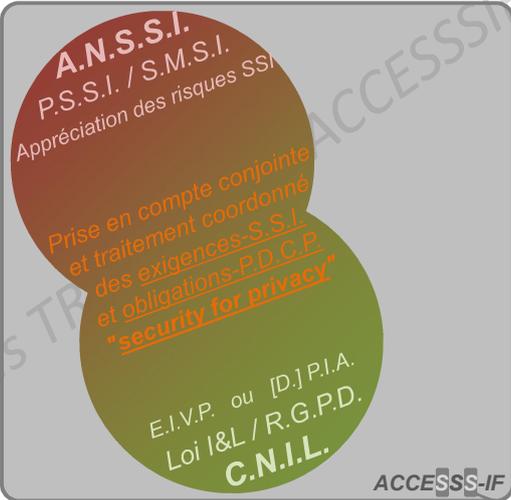
© - ACCESSS-IF - 2020 – Toute recopie/reproduction/adaptation/traduction, qu'elle soit totale ou partielle, est soumise à autorisation formelle de son auteur (Gilles TROUSSIN) 18



Journée régionale R.G.P.D. et P.M.E.

Réflexions académiques & Partages d'expériences
Université Toulouse I – Capitole & Master2 – Droit & Numérique





A.N.S.S.I.
P.S.S.I. / S.M.S.I.
Appréciation des risques SS

Prise en compte conjointe et traitement coordonné des exigences S.S.I. et obligations P.D.C.P. "security for privacy"

E.I.V.P. ou [D.]P.I.A.
Loi I&L / R.G.P.D.
C.N.I.L.

ACCESSS-IF

Protections des S.I. et des informations sensibles vis-à-vis de toute atteinte à :
 - leur **Sécurité**
 &
 - leur **Souveraineté**

© - ACCESSSIF - 2020 – Toute recopie/reproduction/adaptation/traduction, qu'elle soit totale ou partielle, est soumise à autorisation formelle de son auteur (Gilles Trouessin) 19



Journée régionale R.G.P.D. et P.M.E.

Réflexions académiques & Partages d'expériences
Université Toulouse I – Capitole & Master2 – Droit & Numérique



Quelle méthode ?
L'élaboration d'une(de) Politique des Sécurité(s) du(des) Systèmes d'Information [P.S.S.I.]

Le triptyque :

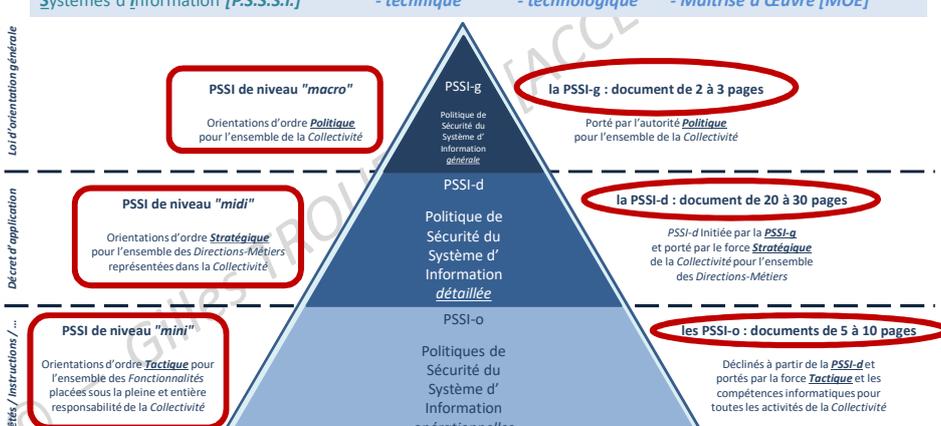
- juridique
- organique
- technique

Une trilogie :

- stratégique
- tactique
- technologique

Un "trilogue" :

- Maîtrise d'OuvrAge [MOA]
- dialogue "MOA & MOE"
- Maîtrise d'Œuvre [MOE]



Loi d'orientation générale (top)

Decret d'application (middle)

Arrêtés / instructions / ... (bottom)

PSSI de niveau "macro" : Orientations d'ordre **Politique** pour l'ensemble de la Collectivité

PSSI-g : la PSSI-g : document de 2 à 3 pages. Porté par l'autorité **Politique** pour l'ensemble de la Collectivité

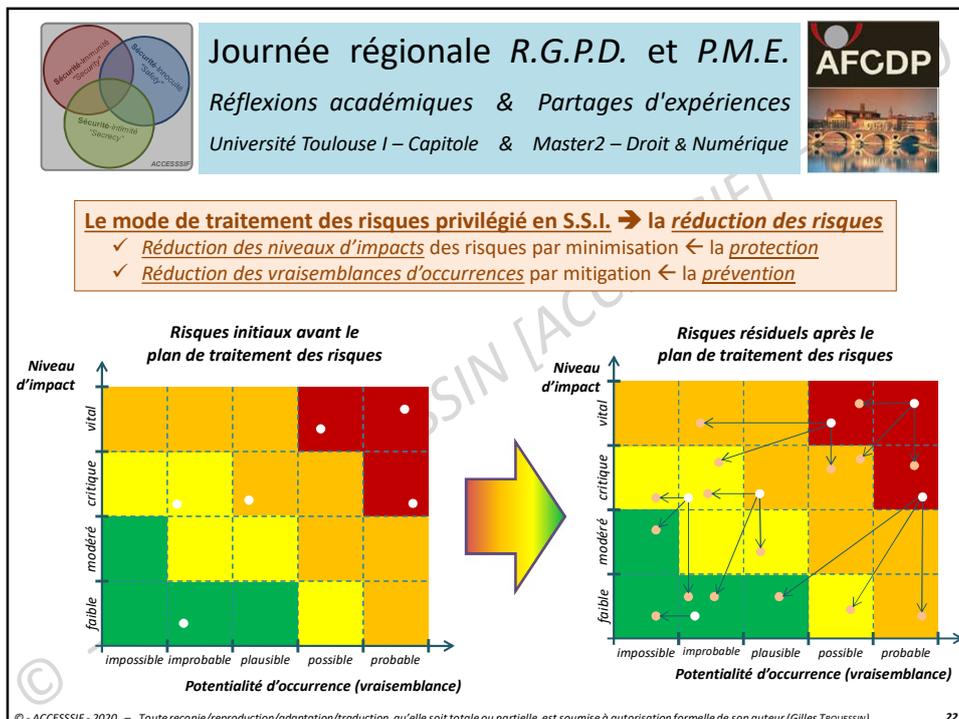
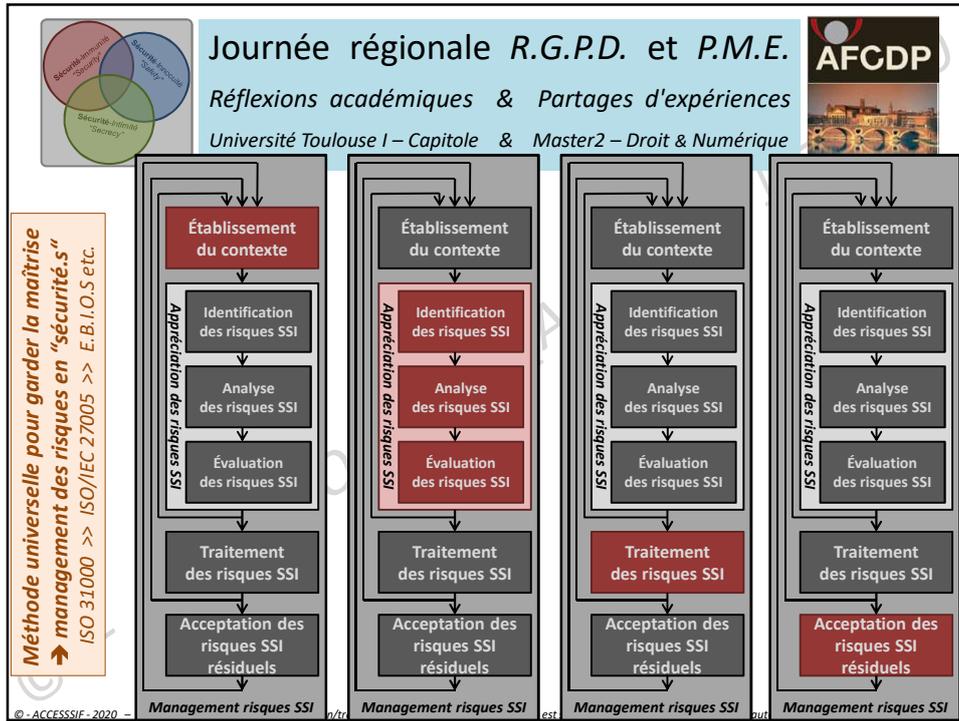
PSSI de niveau "midi" : Orientations d'ordre **Stratégique** pour l'ensemble des Directions-Métiers représentées dans la Collectivité

PSSI-d : la PSSI-d : document de 20 à 30 pages. PSSI-d initiée par la **PSSI-g** et portée par le force **Stratégique** de la Collectivité pour l'ensemble des Directions-Métiers

PSSI de niveau "mini" : Orientations d'ordre **Tactique** pour l'ensemble des Fonctionnalités placées sous la pleine et entière responsabilité de la Collectivité

PSSI-o : les PSSI-o : documents de 5 à 10 pages. Déclinés à partir de la **PSSI-d** et portés par la force **Tactique** et les compétences informatiques pour toutes les activités de la Collectivité

© - ACCESSSIF - 2020 – Toute recopie/reproduction/adaptation/traduction, qu'elle soit totale ou partielle, est soumise à autorisation formelle de son auteur (Gilles Trouessin) 20

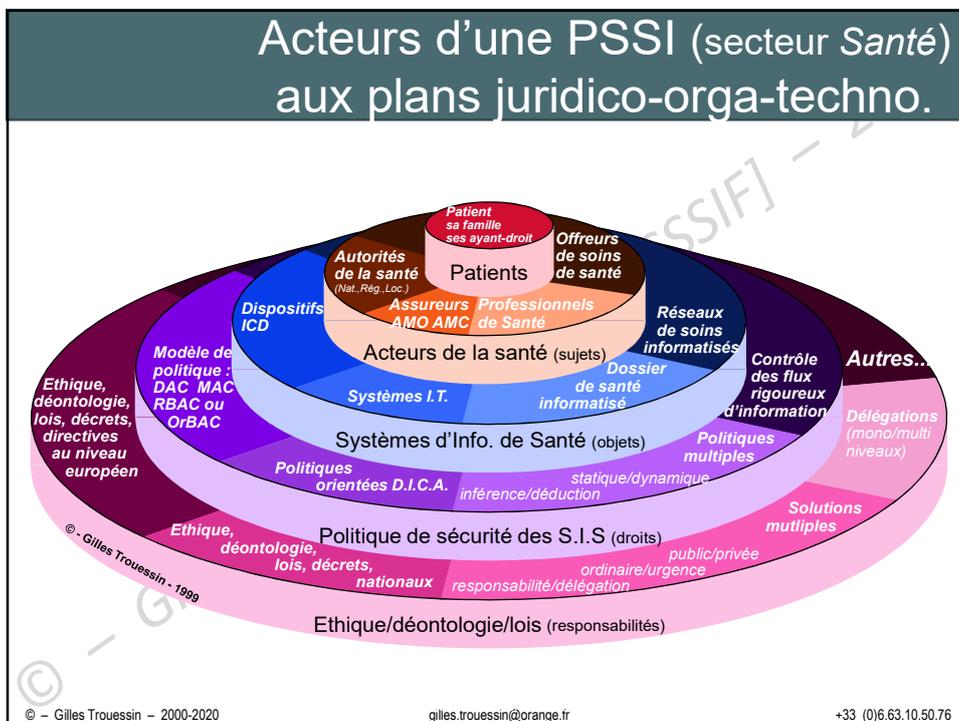
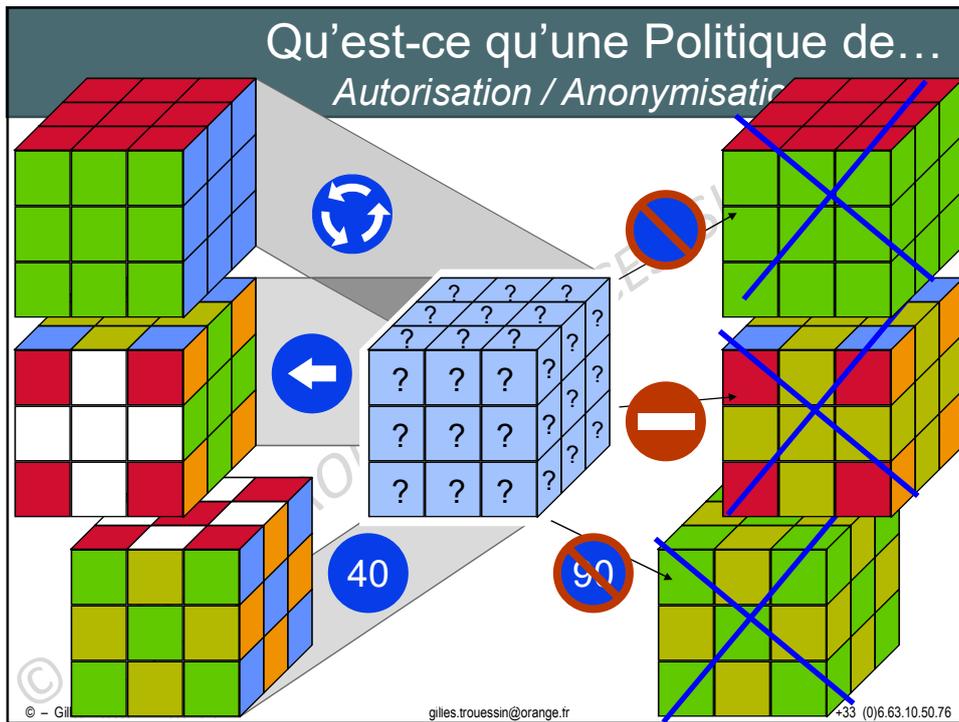


Qu'est-ce qu'une Politique de... *Autorisation / Anonymisation / ...*

© - Gil gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76

Qu'est-ce qu'une Politique de... *Autorisation / Anonymisation / ...*

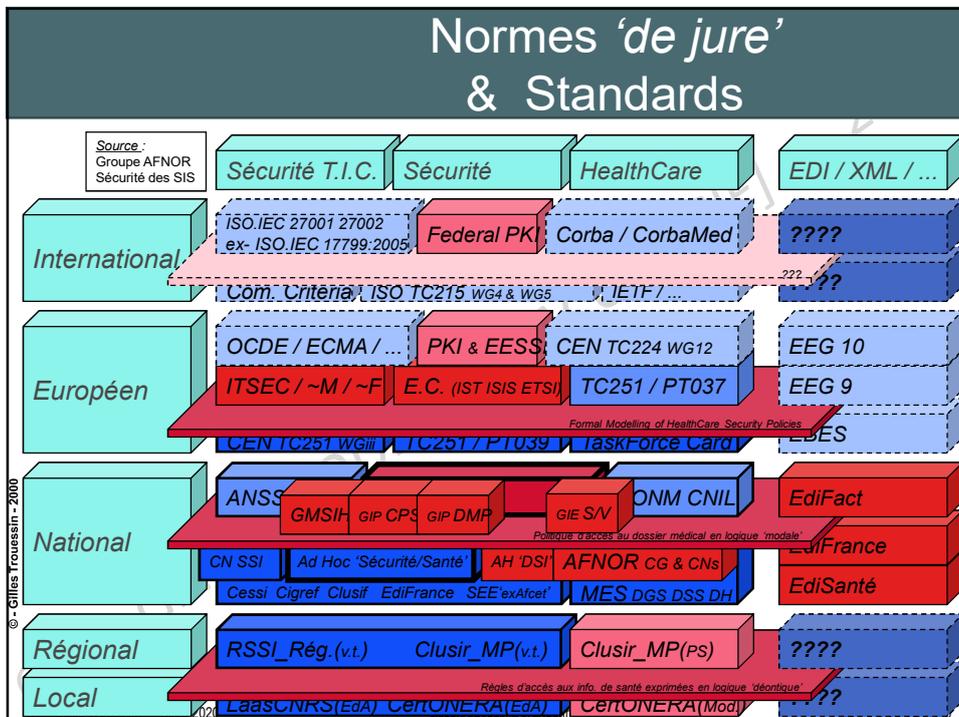
© - Gil gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76



PHASE-1 – PRÉSENTATION

*Étape-3 – SOLUTIONS : retours d'expériences, savoir-faire, etc.
terminologie, définitions, solutions, perspectives, etc.*

© – Gilles Trouessin – 2000-2020 gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76



Enseignements autour de la sécurité du DMP ?

DISPONIBILITE	INTEGRITE	CONFIDENTIALITE
<ul style="list-style-type: none"> • Besoins : <ul style="list-style-type: none"> – Accessibilité ? – Disponibilité ? – Réactivité ? • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> – Services au patient ? – Consentement expresse ? • Exigences : <ul style="list-style-type: none"> – Redondance totale ? – Archivages en ligne ? – Backup en temps réel ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins : <ul style="list-style-type: none"> – Intégrité ? – Intégralité ? – Exhaustivité ? • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> – Services aux PS ? – Mandats implicites ? • Exigences : <ul style="list-style-type: none"> – Mémoire intégrale ? – Conservation partielle ? – “Gestion” par le patient ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins : <ul style="list-style-type: none"> – Confidentialité ? – Discretion ? – Anonymat ? • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> – Réversibilité ? – Inversibilité ? – Irréversibilité ? • Exigences : <ul style="list-style-type: none"> – Chaînage des “noms” et/ou des identités/identifiants ? – Algorithmes de chiffrement : robustesse aux attaques ? – Clés cryptographiques : choix des crypto-périodes ? – TPC(TTP) / IGC(PKI) et autres lieux de confiance ?

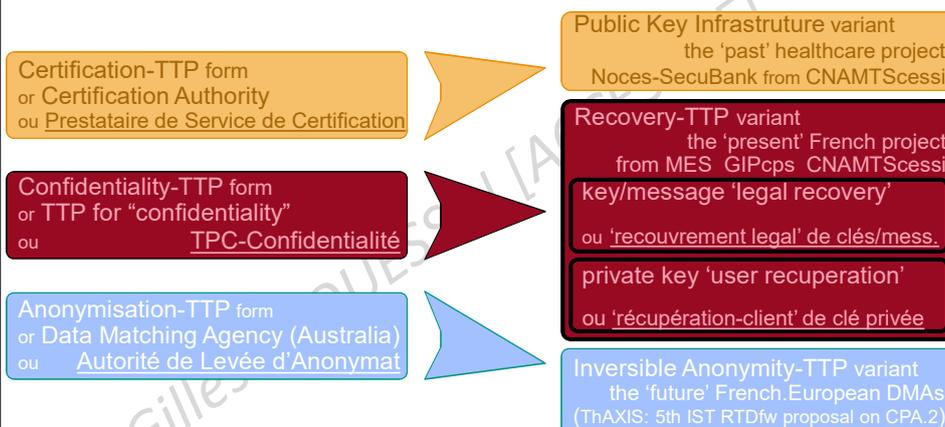
Disponibilité, intégrité, confidentialité(s) : le risque-DMP / les risques pour un DMP

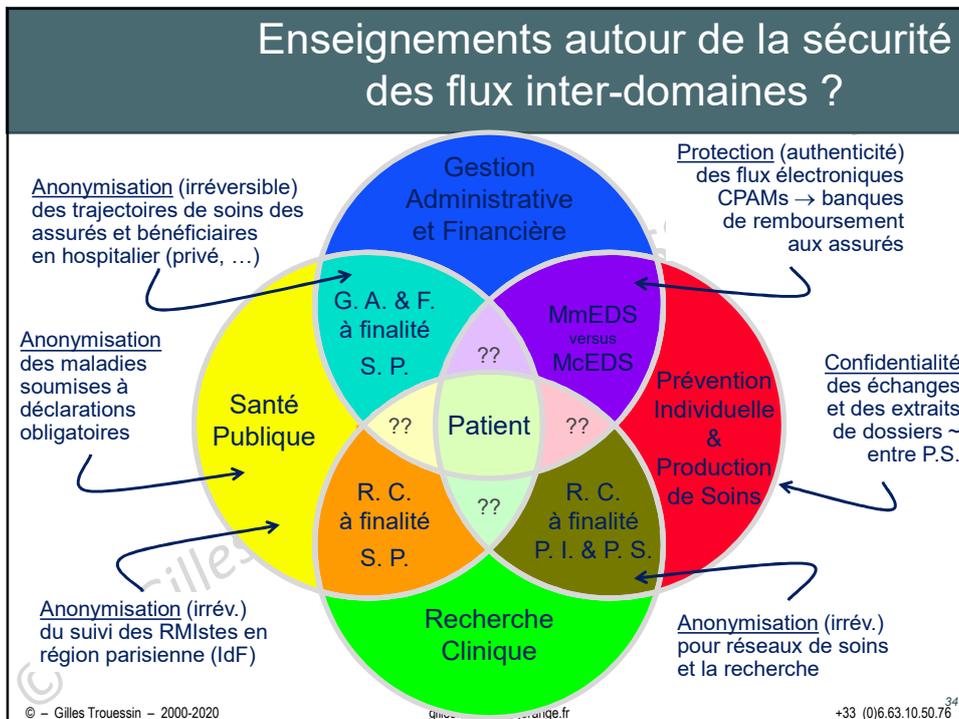
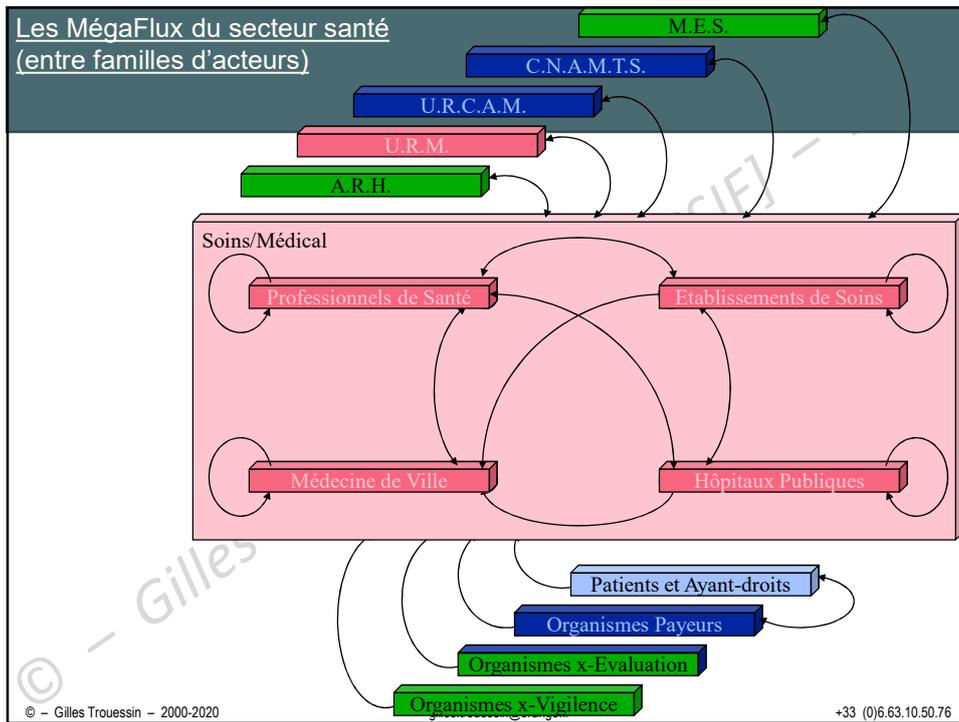
- **Disponibilité** : obligation d’accessibilité, de réactivité et de connectivité
- **Intégrité** : obligation de complétude, correction, précision et d’exactitude
- **Confidentialité-discrétion**[®] : obligation de protection et de discrétion
 - Les risques résident dans une **mauvaise application** des **techniques de base**
 - Les parades consistent à faire, ou faire faire, une veille cryptographique constante et à intégrer les outils de chiffrement/signature dans la chaîne logique de la sécurité
 - Les solutions passent par l’**analyse** de risques et l’**expression** des besoins
- **Confidentialité-séclusion**[®] : **interdic.** atteinte à l’intimité et à la vie privée
 - Les risques sont plus **difficilement mesurables** car les impacts souvent **irréparables**
 - Les menaces sont de trois ordres : **juridiques**, organisationnels et technologiques
 - Les conséquences peuvent être **définitives** tant pour le “**fautif**” que pour la “**victime**”
 - Les solutions passent par une analyse **fine** des risques, l’expression **précise** des besoins

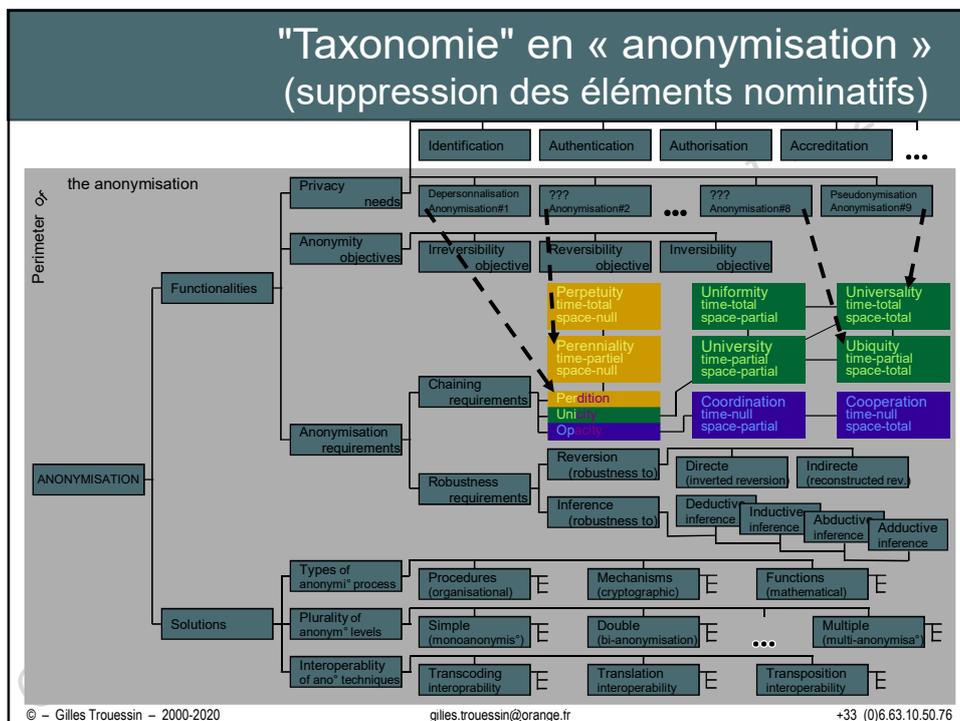
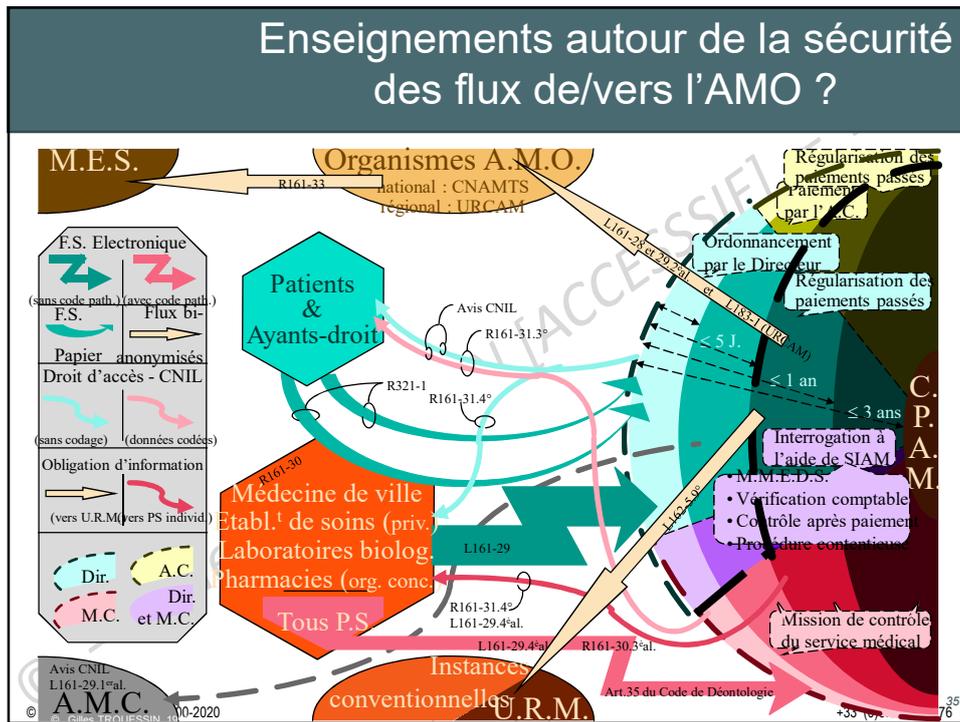
Intimité/innocuité - consentement/preuve : le risque-DMP / les risques pour un DMP

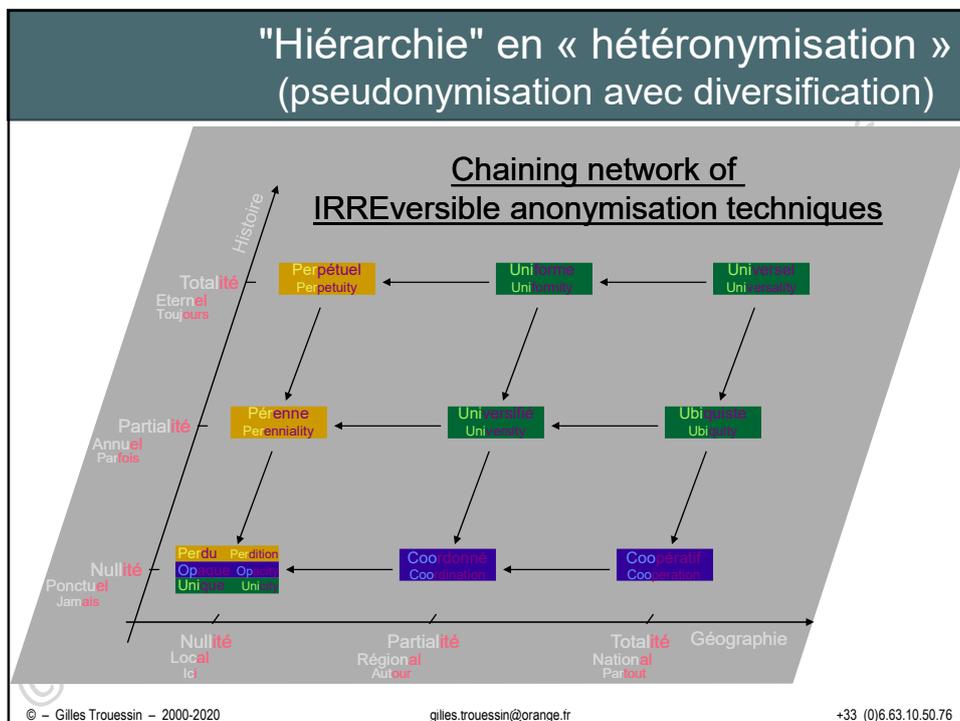
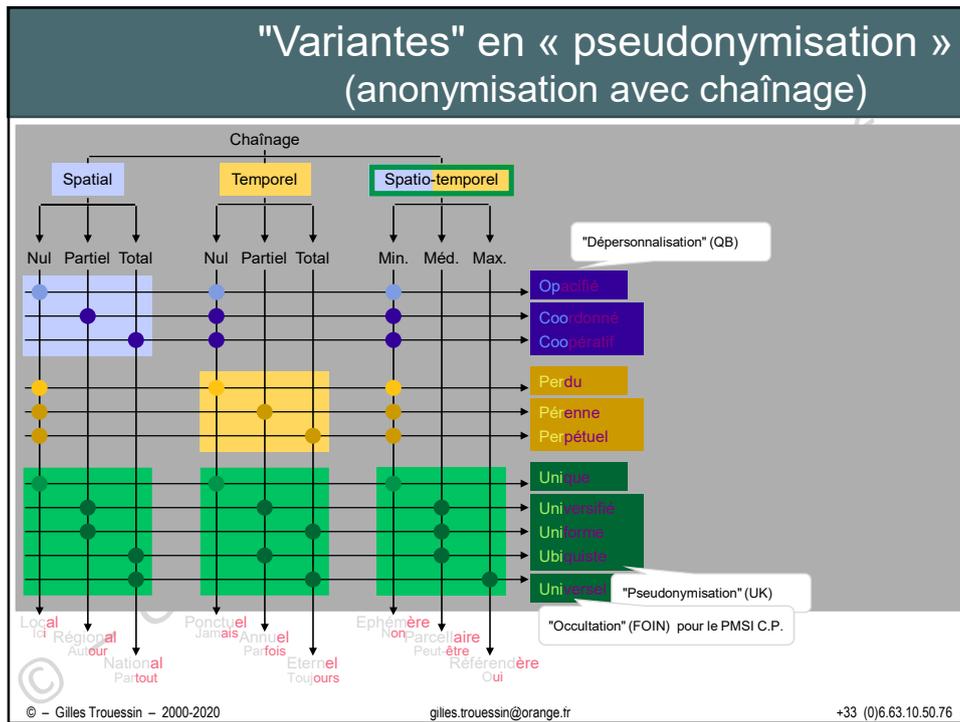
- **Intégralité versus Intégrité : obligation de moyen et/ou de résultat**
 - Intégralité (exhaustivité) : l'entière de l'information est-elle nécessaire pour contribuer à améliorer la continuité des soins et pour permettre le soin « sans couture » ?
 - Intégrité (exactitude) : la véracité des informations est-elle suffisante pour garantir la cohérence des informations et pour permettre la cohérence des soins ?
- **Traçabilité versus Opposabilité : nécessité de trouver un compromis**
 - Traçabilité (imputabilité) : face au compromis entre choix (privatif) et décision (médicale), comment préserver le soigné (respect de son intimité) et ménager le soignant (éléments de preuve) ?
 - Opposabilité (irréfragabilité) : face à la légitimité de lire, écrire ou modifier des données, comment distinguer "habilitation d'accès (générique)" et "autorisation d'accéder (spécifique)" ?
- **Droit à l'oubli versus Droit de défense : intérêt(s) individuel / collectif**
 - Droit à l'oubli pour le soigné : avec le droit du patient à (contribuer à) gérer ses données, jusqu'où peut aller le consentement du patient (le « colloque singulier » est-il toujours envisageable) ?
 - Droit de défense du soignant : pour une permanence/persistance/pérennité des données, jusqu'où peut aller l'admissibilité en preuve (le « secret médical/prof. » est-il toujours d'ordre public) ?

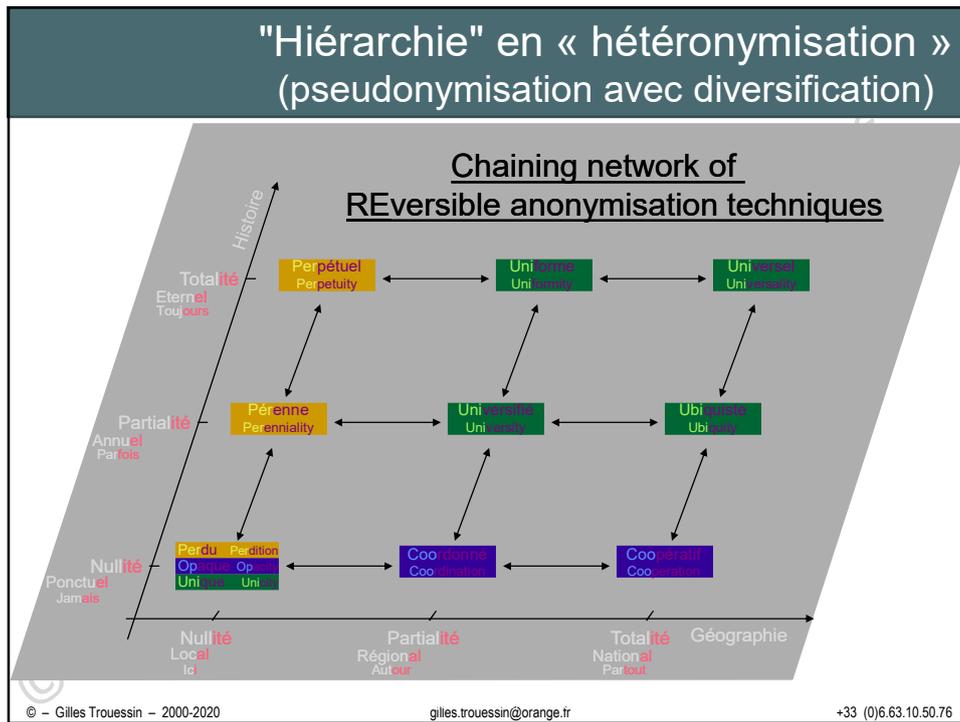
Enseignements autour de la sécurité du Tierces Parties de Confiance ?













PHASE-2 – DISCUSSIONS-DÉBAT
avis/suggestions/remarques, questions/réponses, besoins, etc.
[pour prolonger cette présentation]

Je vous remercie
pour votre attention.

© – Gilles Trouessin – 2000-2020 gilles.trouessin@orange.fr +33 (0)6.63.10.50.76